



Commission des finances et des affaires générales

5 Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2011/969

Service gestionnaire :

Service des finances

Résumé :

Le présent rapport concerne une demande de subvention présentée par une association pour l'organisation d'un colloque.

➤ **Association SAFFrance (Syndrome de l'alcoolisation fœtale)**

Ce colloque a pour thème : « De l'alcoolisation prénatale à l'échec scolaire ». Les meilleurs spécialistes mondiaux sur le sujet seront réunis afin de montrer les liens entre les atteintes cérébrales consécutives à l'alcoolisation prénatale et **l'échec scolaire, prémices de l'exclusion sociale**.

L'alcool durant la grossesse est une cause fréquente (1 enfant sur 100) de difficultés d'apprentissages, totalement évitable, et pourtant méconnue. La prévention de ce fléau a des enjeux considérables : lutte contre l'illettrisme, marginalisation sociale et troubles des conduites, amélioration de l'accès à la santé des milieux vulnérables...

Une disposition de la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique concernant le syndrome de l'alcoolisation foetale rend obligatoire la formation de tous les professionnels de santé et des professionnels du secteur médico-social aux effets de l'alcool sur le fœtus.

Public bénéficiaire du colloque : 800 personnes sont attendues (des professionnels, chercheurs et bénévoles des champs de la santé, du social, du médico-social, de l'éducation, de la justice qui se trouvent en difficultés d'adaptation scolaire et sociale de leurs enfants et adolescents ; des parents biologiques ou adoptifs et familles d'accueil confrontés au quotidien aux difficultés d'adaptation scolaire et sociale de leurs enfants et adolescents ; des élus).

Ce colloque a pour objectif de faire le point :

- sur les conséquences à court et long terme d'alcoolisations prénatales sur le cerveau en développement (clinique, neuro-imagerie, biomédical...)
- sur les outils de diagnostic et d'évaluation de la période anténatale à l'âge scolaire

- sur les méthodes d'accompagnement, de compensation et de prise en charge des troubles neuro développementaux liés à l'alcool (accompagnement en réseau, rééducations, pédagogie adaptée, soutien psychologique ...) sur la prévention des TCAF (Troubles causés par l'alcoolisation foetale) dans une démarche en réseau transversal basée sur un véritable plan national pour les dix prochaines années.

Il a l'ambition de rassembler les meilleurs spécialistes mondiaux et tous les professionnels français concernés, de près ou de loin par ce problème dans une approche transversale médico - psycho - pédago - sociale.

RESULTATS ATTENDUS :

Sensibilisation et formation des professionnels des secteurs concernés (médical, social, justice) et des parents biologiques et adoptants afin que les individus porteurs de TCAF soient reconnus, évalués et mieux accompagnés.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

- Fournitures	54 000,00 €
- Locations,	42 500,00 €
- Assurance, documentation, rémunérations, Publicité, frais de déplacement	184 500,00 €
- Divers	5 500,00 €
- Valorisation bénévolat	<u>30 000,00 €</u>
TOTAL	316 500,00 €

RECETTES

- Droits d'inscription	125 000,00 €
- Subventions publiques	156 400,00 €
. dont Conseil Général du Bas-Rhin : 5 000 €	
. dont ville de STRASBOURG : 5 000 €	
. aides privées, Gouvernement Manitoba : 23 000 €	
- Divers	5 100,00 €
- Valorisation du bénévolat	<u>30 000,00 €</u>
TOTAL	316 500,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de **5 000 €**.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer une subvention à l'organisme ci-dessus (montant à déterminer).

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL